

CONSEIL MUNICIPAL

17/11/2022

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Murielle Robert-Barres, Thierry Viguié, Christian Duraisin, Aymeric Calmettes, André Santos, Jean Muratet, Laure Sadaka, Philippe Couderc, Clément Chauchard

Absents excusés : Jean-François Couderc (pouvoir donné à Franck), Lucile Barcelo (pouvoir donné à Laure), Jean Luc Mouysset (pouvoir donné à Murielle)

Secrétaire de séance : Laure Sadaka, relecture René Mouysset

Le conseil valide la proposition de continuer à faire des comptes rendus des conseils municipaux, en plus des procès verbaux officiels, afin de permettre aux habitants d'avoir une lecture plus fluide.

Délibérations

1- Plan de financement de l'éclairage Public

Les délibérations pour l'extinction de l'éclairage public et le remplacement par des LED ont déjà été prises.

Il faut maintenant prendre une nouvelle délibération : Le SIEDA vient en aide à la commune pour l'installation de LED à hauteur de 14350€ sur 37198€ pour la Bastide (le tour de ville et les entrées du village, cela ne concerne pas la place). Reste à charge de la commune 16648€.

Plan de financement voté à l'unanimité

2- Plan de financement de Jouels

Le projet total de sécurisation de la traversée de Jouels s'élève à 63883€, la DTR (Etat) donne 30%, le FAL (département) donne 5000[€]. L'appel d'offre est lancé, l'analyse sera faite le 18 novembre, toutes ces étapes passées, une réunion publique aura lieu à Jouels.

Plan de financement voté à l'unanimité

3- Validation des engagements envers la pharmacie

Le conseil municipal doit valider les engagements pris concernant la reprise de la pharmacie (loyers du logement et du commerce, de la caution). Les engagements ont été pris au 1^{er} aout, mais il faut donner l'autorisation au maire de formaliser les engagements chez le notaire.

Autorisation votée à l'unanimité

4-Lancement de l'enquête publique pour la cession de chemins ruraux et communaux selon demandes d'habitants de la commune (

Ces chemins sont des impasses qui passent au milieu de terrains privés dont les acheteurs des chemins sont propriétaires. L'enquête publique se ferait pour les 4 terrains. Les frais de l'enquête seront répartis au prorata des m2. La délibération concerne le lancement de l'enquête et le prix du m2, une fois la procédure lancée les voisins pourront se manifester.

-Le Roucassous

Le prix de vente serait de 8€ le m2 (zone U).

Voté à l'unanimité

-Les Cazes

Le prix est identique au précédent.

Voté à l'unanimité

-Albagnac

Le prix est identique au précédent.

Voté à l'unanimité

-La Bessière

Le prix est identique au précédent. Le terrain demandé est conséquent, mais la demande n'est pas figée. La parcelle demandée est un maximum, elle peut être réduite. Le minimum demandé est de pouvoir sortir la voiture du garage sans passer sur un terrain communal. Il faut délibérer pour la surface et l'emplacement afin de pouvoir lancer l'enquête publique. Le conseil est favorable à la requête minimum : un accès direct à la route, ce qui divise le maximum de terrain demandé par deux environ. Cette dimension de parcelle est mise au vote.

Voté à 12 voix sur 13

5-Création d'un poste à 32h

Il s'agit du poste de Laurence Ferreira. Ces nouveaux horaires commenceraient le 1^{er} février.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

-Le festival Choral International en Aveyron a recontacté la mairie comme tous les ans pour un concert en juillet. La prestation s'élève à 850€. Le conseil municipal valide la proposition.

-L'Association des Maires de France demande à l'Etat de maintenir les dotations aux communes, les mairies de France ont été sollicitées pour signer cette motion.

-Concernant le débroussaillage et le fauchage sur la commune (partie goudronnée et chemins) : la mairie a demandé deux devis pour une prestation annuelle. Le devis le moins cher s'élève à environ 7920€, pour deux passages à l'année (printemps et automne). Jusque là la mairie avait une machine en commun avec Castanet, mais celle-ci est tombée en panne, le coût de la réparation ajouté au fait que nous n'avons pas les moyens humains disponibles, ont conduit à ce nouveau fonctionnement.

-Salle des fêtes de Jouels : le comité des fêtes de Jouels demande à la mairie une subvention d'équipement pour un frigo de 1720€. Une participation est demandée à la mairie. Elle serait de 720€.

Le comité des fêtes demande aussi à la mairie de prendre en charge l'achat de 240 couverts pour les locations de salle des fêtes. Une réflexion est engagée qui pose des questions complexes.

-Le conseil de village a proposé d'envoyer à tous les habitants de la commune une lettre rappelant les règles de base du civisme (ordures, feux, stationnement, animaux domestiques...), elle sera ébauchée par des conseillers villageois et des élus et validée par le conseil municipal

-Classification énergétique des logements : des rénovations énergétiques seront mises en place à chaque libération d'appartement, afin de répondre aux nouvelles normes.

-Signalétique: Concernant la SIL (signalétique locale) il y a eu des problèmes mais elle sera en place en janvier. Pour la signalétique patrimoniale, Annie Rougier du Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue, vient le 18 novembre afin de parler du projet mis entre parenthèse depuis le décès de Christophe Evrard.

Ghislaine Deles offre un pot au conseil municipal pour fêter ses 20 ans de secrétariat de mairie à Sauveterre, les questions du public sont donc annulées pour cette séance.